



CULTURE

SYNTHESE

TACTIQUE

ORAL

Épreuve de culture générale

François DELOCHRE

2015

Après avoir donné les repères utiles pour aborder la nouvelle épreuve de synthèse 2016 (revue N° 189 de juin 2015), et "avec l'aimable autorisation de la Revue d'Études © ", nous proposons aux candidats et aux tuteurs du concours de l'école de guerre, une « copie étalon » d'une réponse possible au sujet de l'EDG 2015, réalisée par le général (2s) Jean-François Delochre.

Ce dossier, rappelle aux candidats et tuteurs les règles à respecter pour l'épreuve de culture : structure générale du devoir, volume permettant un bon équilibre entre densité du fond et temps de relecture, références de culture nécessaires mais en évitant le catalogue de citation.

En revanche, l'orientation de la réponse, le plan retenu ainsi que le nombre de parties et sous-parties, sont personnels et varient bien évidemment en fonction du rédacteur. Il s'agit là d' UNE copie étalon et pas DU corrigé.

Ce travail a été réalisé, dans sa version manuscrite, dans les conditions du concours (4 heures sans documentation à l'exception de la vérification de la citation de Kant)

SUJET PROPOSE

Évoquant les opérations sur le Kosovo, le philosophe américain Michael WALZER affirmait : « *Vous ne pouvez pas tuer si vous n'êtes pas prêts à mourir.* »

Quel jugement portez-vous sur l'évolution des technologies qui éloignent le combattant du lieu de bataille ?

REGLES DE REDACTION

Pour la rédaction de ce corrigé, les règles suivantes ont été privilégiées:

1. Tous les éléments de compréhension du sujet figurent dans le texte de la copie sans qu'il soit nécessaire à un lecteur de revenir au libellé de la question posée pour savoir de quoi l'on traite.
2. L'argumentation de la thèse retenue prend en compte les objections que peut soulever la position de l'auteur.
3. La thèse, ici l'idée maîtresse, répond précisément à la question posée. Elle reste assez synthétique pour être facilement mémorisable par le lecteur.
4. L'annonce de plan ne constitue pas une simple duplication détaillée de l'idée maîtresse. Elle constitue le fil directeur de la démonstration de la thèse.
5. La cohérence de l'introduction se trouve dans la complémentarité de ses différents constituants (préambule, idée maîtresse et plan).
6. L'ouverture en fin de devoir trace la voie d'un autre sujet, connexe à celui traité, mais ne remet pas en cause la pertinence de la thèse exposée ou (et) de sa démonstration.
7. La forme doit s'effacer derrière le fond... et pas l'inverse!¹

CORRIGE PROPOSE

Comprendre le sujet

Structure du libellé

Pas de titre, une citation de Michael WALZER suivie d'une question unique comportant des éléments d'orientation de la réponse. Le lien entre la citation et la question est assez clair en première approche.

Sens des mots

"Vous ne pouvez pas tuer si vous n'êtes pas prêts à mourir", il semble inutile ici de décortiquer au mot à mot cette citation. C'est plutôt le sens général qu'il convient de retenir. Seul le verbe "pouvoir" introduit plusieurs sens possibles: incapacité à accomplir un acte du fait d'inhibitions (physiques, techniques, morales... éthiques) qui se recoupe avec une notion d'interdiction (vous n'avez pas le droit de...). Du fait des domaines de prédilection de la réflexion de WALZER, on peut penser qu'il faut ici privilégier l'approche éthique. La guerre qu'il semble résumer par l'action de tuer impose selon lui une réciprocité des risques

¹ L'application trop scolaire de types de plan réputés être "appréciés par les jurys", si elle conduit à des lourdeurs voire des devoirs besogneux, est sanctionnée lors de la préparation. On trouve ainsi un nombre significatif de travaux de préparation dans lesquels les candidats s'arcbutent sur des plans 3x3 les conduisant à des redondances entre les parties ou à des découpages artificiels

encourus par les adversaires. Par ce biais on aborde aussi la notion de guerre juste (cf. également "armées justes", Malraux)

Quel jugement portez-vous, l'auteur du sujet attend ici une prise de position, un "jugement" et pas simplement une réflexion ouverte (différence par rapport à 2014 où la question était: "Quel regard portez-vous...")

Évolution des technologies, il ne faut pas ici, bien évidemment, céder à la tentation de faire un travail à forte connotation technique privilégiant l'aspect matériel de ces évolutions. Les évolutions technologiques visent, comme le précise la fin de la question, à **éloigner le combattant du lieu de bataille**. On pense naturellement ici à la politique du "zéro mort" et à son aboutissement actuel avec les drones armés (par exemple)

Michael WALZER, (né en 1935) connu comme philosophe et théoricien de la société. Il a beaucoup écrit sur la politique et l'éthique. Dans le domaine plus particulier de la guerre, il est l'auteur d'une nouvelle approche de la théorie de la guerre juste qui met l'accent sur l'importance de l'éthique en temps de guerre tout en refusant le pacifisme.

- Guerres justes et injustes : argumentation morale avec exemples historiques (Belin, 1999)
- De la guerre et du terrorisme (Bayard Centurion, 2004)

Cadrer le sujet

Le jugement à porter se situe dans le monde contemporain, la réflexion pourra s'appuyer cependant sur des références historiques. Le cadre général est celui de l'éthique de la guerre dans des sociétés technologiques (notamment occidentales).

Reformuler le sujet

Je dois dire si, aujourd'hui, les évolutions technologiques qui créent une distorsion des risques encourus par les combattants définissent une nouvelle éthique acceptable de la guerre et en évaluer les conséquences positives ou négatives.

Cette reformulation personnelle conclut les 35 premières minutes² de réflexion sur le sujet. Cette étape est trop souvent menée au pas de charge et conduit à des restrictions voire des contre-sens sur la nature et le périmètre du sujet.

C'est à partir de cette reformulation que le rédacteur développe le sujet qui devient **SON** sujet.

La solution présentée ici ne constitue pas **LA** réponse, mais **UNE** réponse possible à la question posée. Elle respecte les formes généralement admises dans les armées pour ce genre d'exercice.

² Temps réel passé lors de ce travail.

INTRODUCTION		0
Préambule	<i>Le droit international humanitaire, ou jus in bello, régleme nte la manière dont la guerre est conduite indépendamment de considérations ayant trait à la justification, aux motifs, ou encore à la prévention de la guerre, couverte par le jus ad bellum. Lorsque Michael WALZER affirme que l'on ne peut pas tuer si l'on n'est pas prêt à mourir, il trace le cadre d'une éthique générale de la guerre contemporaine semblant fonder guerres justes et armées justes, contrairement à Malraux dans « l'Espoir » (1937). Quel jugement peut-on dès lors porter aujourd'hui sur les nouvelles technologies qui, éloignant le combattant du champ de bataille conduisent à une guerre sans risques apparents?</i>	109
Idée maîtresse	<i>La recherche, permanente et à tout prix, de la préservation de leurs combattants, fait courir aux armées modernes, et au-delà aux sociétés et États dont elles sont l'émanation, le danger de dérives majeures de fonctions régaliennes.</i>	36
Annonce du plan	<i>La sauvegarde de la vie des combattants est un des principes fondamentaux de la guerre, celui d'économie des moyens. Pourtant lorsqu'elle en vient à s'imposer aux autres règles, voire à en conditionner l'application, elle peut avoir des effets délétères sur les hommes eux-mêmes. Mais c'est surtout en instrumentalisant systématiquement leurs armées, que les sociétés ouvrent la porte à la multiplication d'actes de guerre injustes et à leurs conséquences dévastatrices à terme pour leur crédibilité.</i>	74
DÉVELOPPEMENT		0
ID1	<i>La sauvegarde des combattants est un principe permanent et quasi universel de la conduite des actions armées. S'il reste d'actualité, ce principe tend à évoluer en même temps que la nature des conflits et les progrès des technologies.</i>	38
IS11	<i>Tous les penseurs militaires depuis l'hypothétique SunTzu jusqu'à Foch, pour rester dans l'histoire, ont insisté sur l'importance de l'économie des moyens tant matériels qu'humains. Pour autant ce principe de conservation des ressources n'allait pas sans l'acceptation de pertes, inhérentes à tout engagement armé.</i>	43
IS12	<i>Mais les pertes humaines peuvent atteindre l'inacceptable comme ce fût le cas lors de la première guerre mondiale. Ce niveau, extrême pour le siècle écoulé, n'a alors cessé de baisser jusqu'à nos jours sous la pression des opinions publiques et grâce aux progrès constants des techniques qui créent une dissymétrie des pertes liée au niveau technologique des adversaires: l'épée et le bouclier.</i>	62
IS13	<i>Au-delà des éléments techniques qui font partie de l'histoire de la guerre, apparaît aujourd'hui une autre justification du renoncement à toute forme de "corps à corps", fût-il à distance respectable. Cette justification est apportée notamment par les actions terroristes ou celle des combattants djihadistes qui ne répondent pas aux "canons" des guerres traditionnelles et placent "hors champ" les principes historiques de respect de l'adversaire pourtant affirmés par les conventions internationales.</i>	70
Transition	<i>Parce qu'elle reste un des fondamentaux de la guerre, la protection des hommes ne saurait être remise en cause. En revanche ce principe doit conserver sa place dans une hiérarchie des priorités.</i>	32

ID2	<i>On constate en effet, dans les conflits contemporains, que, poussé à l'extrême, et résumé par le concept du "zéro mort", le combat sans risque direct porte en germe des dangers indirects et majeurs pour les acteurs eux-mêmes en corrompant la loi d'égalité des vies.</i>	44
IS21	<i>L'évolution des sociétés occidentales a conduit progressivement à une mort « interdite » comme le disait Philippe Ariès (1914-1984). Ce concept trouve son pendant militaire dans le "zéro mort" qui justifie de nombreuses actions des armées occidentales en rompant, dans toute la mesure du possible, le lien "tireur-cible". Cet objectif explique l'absence fréquente de troupes au sol comme en Libye ou aujourd'hui contre Daesh. Il trouve son application extrême avec les drones et leurs cibles au Pakistan ou encore au Mali.</i>	81
IS22	<i>On utilise de plus en plus le "bouton du mandarin", pour reprendre une métaphore souvent attribuée à Jean-Jacques Rousseau. Mais ce choix, qui touche les racines du comportement moral de l'individu, n'est pas sans danger. Il corrompt en effet la loi d'égalité des vies qui reste un des boucliers éthiques de toute action militaire. Dans son ouvrage "Par le sang versé", Paul Bonnacarrère, malgré la violence des confrontations décrites, montre qu'apparaît souvent une forme d'humanité en ultime arbitrage des combats. C'est là que le soldat puise a posteriori les ressources pour légitimer son action.</i>	94
IS23	<i>«Tous les moyens sont permis à un État auquel on fait la guerre, à l'exception seulement de ceux dont l'usage ôterait aux sujets la capacité d'être des citoyens». Cette réflexion de Kant dans la "Métaphysique des mœurs" place justement les limites de ces formes extrêmes de combats asymétriques. Les opérateurs de drones, comme dans un autre contexte l'équipage du "Enola Gay" en août 1945, peuvent être, ou ont été, exposés à ce syndrome appelé par les anglo-saxons " Vietnam syndrome" ou PTSD³.</i>	87
Transition	<i>Par ses effets pervers sur les acteurs amis, l'absence de risques directs pervertit les objectifs et effets du combat. Mais au-delà de la pertinence des moyens choisis c'est la notion de guerre juste elle-même qui est remise en cause.</i>	39
ID3	<i>En effet, c'est surtout parce que la rupture du lien entre belligérants conduit à une forme extrême d'instrumentalisation des armées, que l'aphorisme de Walzer prend tout son sens. En levant nombre d'interdits sur la guerre, les sociétés et les États ouvrent de fait la porte à la banalisation de l'action armée qui doit pourtant rester "l'ultima ratio regum" pour garder sens et valeur.</i>	63
IS31	<i>La rupture du lien entre les adversaires conduit de facto à une instrumentalisation des acteurs. Le "tireur", pour simplifier, se trouve au cœur d'un jeu vidéo où la cible perd toute réalité humaine. La guerre devient virtuelle et avec la virtualité s'éloignent les interdits.</i>	44
IS32	<i>Cette dérive touche aussi les États qui hésitent de moins en moins à recourir à des actions, qualifiées par certains d'assassinats, sous couvert d'objectifs de guerre et au prix d'effets collatéraux parfois peu glorieux. Ainsi il semblerait qu'aujourd'hui les Américains forment plus de pilotes de drones que d'avions de chasse. «Tuer plutôt que capturer» serait également la nouvelle doctrine officielle d'Obama. La dérive éthique semble bien amorcée.</i>	67

³ Post traumatic stress disorder

IS33

Cette guerre indirecte, alors que dans le même temps les Occidentaux montrent une singulière impuissance à s'engager dans les conflits majeurs: Syrie, Ukraine, trace les limites de la crédibilité des anciens "majors" des relations internationales. La guerre, ultime recours des rois, qu'ils sont impuissants à brandir efficacement est réduite aux effets médiatiques de quelques frappes. Ce domaine régalien majeur voit ainsi ses actions galvaudées au service d'objectifs à court terme au détriment d'une véritable diplomatie de défense. C'est peut-être là une des conséquences majeures de la position prise par Michael Walzer.

91

CONCLUSION

0

Reprise de la thèse

En oubliant trop systématiquement le caractère dissuasif de la menace de guerre pour faire de l'emploi banalisé de moyens sophistiqués et de combattants instrumentalisés un simple outil de gestion des crises, les sociétés avancées courent le risque de voir leur crédibilité bravée, voire remise en cause, par l'absence d'ultime recours efficace.

51

Élargissement

"Ceux qui optent pour le moindre mal tendent très vite à oublier qu'ils ont choisi le mal". Ce constat d'Hannah Arendt applique un éclairage cru sur la fragilité croissante des valeurs qui ont permis l'émergence des nations occidentales, émanations d'empires qui se sont créés, certes par les armes, mais surtout par le rayonnement culturel.

54

TOTAL (pour information) 1179⁴

⁴ Le décompte de mots est indicatif. Il correspond au conseil donné aux candidats de procéder à cet exercice pour se familiariser avec le volume de la fiche synthèse et de l'avis personnel. La rédaction proposée correspond à environ 6 pages manuscrites sur copie type concours.